

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I- DECLARANT

- ◆ Dénomination sociale : Mme MASMOUDI HASSIBA EP HFAIEDH KALLEL
- ◆ Adresse : Rue Mosbah JARBOU, El Manar III.
- ◆ Nationalité : TUNISIENNE

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ◆ Dénomination sociale : L'ACCUMULATEUR TUNISIEN, ASSAD
- ◆ Adresse : 07, Rue EL Fouladh, ZI Ben Arous.
- ◆ Capital social : 24 000 000 dinars, divisé en 24 000 000 actions

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ◆ Seuil(s) franchi(s) : 5%
- ◆ Sens du franchissement : à la Hausse
- ◆ Date du franchissement du seuil : 10 mai 2022

- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	207 206	Actions et droits de vote, soit	0,863%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert	991 858	Actions et droits de vote, soit	4,133%	du capital
TOTAL	1 199 064	Actions et droits de vote, soit	4,996%	du capital

- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis en franchissement du seuil :

- directement	8 000	Actions et droits de vote, soit	0,033%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	8 000	Actions et droits de vote, soit	0,033%	du capital

- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :

- directement	215 206	Actions et droits de vote, soit	0,897%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert	991 858	Actions et droits de vote, soit	4,133%	du capital
TOTAL	1 207 064	Actions et droits de vote, soit	5,020%	du capital

IV – ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR UN TIERS AVEC QUI LE DECLARANT AGIT DE CONCERT :

Dénomination Sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital et de droits de vote
M.Abdelahfidh KALLEL	890 478	3,710%
Mme. Nesrine KALLEL épouse BESBES	101 380	0,422%
TOTAL	991 858	4,132%

V - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS A VENIR

- * qu'il envisage de poursuivre l'acquisition des actions.
- * pas d'autres intentions

VI- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Acquisition en Bourse

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 19 septembre 2022 par l'intermédiaire en bourse AFC.